

« LA NÉGOCIATION A DÉJÀ COMMENCÉ »

Une interview de Ghassan Salamé, directeur de recherche au CNRS et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris

LA CROIX
8/12/90

Dans quelle stratégie s'inscrit la décision irakienne?

Ghassan Salamé : Saddam Hussein a compris que les otages commençaient à ne plus être un atout mais un handicap. Parce que leur nombre a diminué jusqu'au point où il ne constituait plus véritablement un bouclier humain, face à l'armada américaine. Plus important, je crois que la négociation a déjà commencé. Au lendemain de la douzième résolution 678 du Conseil de sécurité autorisant le recours à la force contre l'Irak, le chef de l'État irakien a obtenu deux choses capitales. Les États-Unis ont établi avec lui une parité formelle, consacrée par cet échange de visites au niveau des ministres des affaires étrangères. En outre, le Congrès américain a adopté une attitude à laquelle il a sans doute été sensible. L'éditorial de James Reston dans le *New York Times* la semaine dernière reflète bien l'état d'esprit des parlementaires américains qui ont vu dans la résolution 678 non pas la preuve de la détermination des Nations Unies à combattre, mais une autorisation donnée aux États-Unis pour faire la guerre tous seuls.

Sur quoi porte cette négociation?

— Elle porte nécessairement sur un retrait irakien du Koweït. L'idée lancée par le prince sultan d'Arabie Saoudite il y a plus d'un mois, qui consiste à ce qu'un retrait irakien du Koweït soit compensé par des négociations bilatérales koweïto-irakiennes prenant en considération la revendication irakienne réelle sinon légitime d'un accès à la mer, reste d'actualité. Quant à la restauration de l'émir du Koweït, elle devrait avoir lieu mais dans les conditions prévues par les assises de Djeddah, dans lesquelles la famille al-Sabah s'est pratiquement engagée à un re-

tour à la Constitution de 1962. Autrement dit, au rétablissement d'un gouvernement de nature plus parlementaire et moins autoritaire.

— **Faut-il s'attendre à une nouvelle initiative irakienne, par exemple un retrait unilatéral du Koweït?**

— Unilatéral ou dans un cadre arabe, c'est-à-dire en réponse à un appel lancé par des chefs d'État arabes... Mais je crois que la décision de retrait du Koweït sera présentée comme une décision unilatérale irakienne. S. Hussein a besoin de dire à ses troupes qu'il a décidé, pour telles et telles raisons irakiennes ou arabes, de se retirer du Koweït. De son côté, G. Bush doit pouvoir expliquer à son opinion publique qu'il a forcé l'Irak à se retirer et que cela n'a pas été le résultat d'une négociation. Plus la

négociation sera substantielle, plus, me semble-t-il, on essaiera de la faire passer comme une mesure unilatérale de part et d'autre.

— **L'Irak peut-il obtenir satisfaction sur la question du « lien » entre le règlement de la crise du Golfe et celui du conflit israélo-palestinien?**

— Les États-Unis ont commencé à envisager l'idée d'une conférence internationale avant la crise du Koweït. L'administration américaine a procédé à une série de consultations sur la compatibilité avec les intérêts américains d'une conférence réclamée par les Soviétiques et les Européens. Ils en ont conclu que non seulement la conférence internationale risque d'aboutir à une baisse des tensions dans la région en ne conférant à une URSS déjà fortement

affaiblie qu'un rôle avant tout cérémonial, mais aussi qu'elle pouvait être utile à Gorbatchev chez lui en entretenant le mythe de la bipolarité et d'un certain rôle soviétique.

— **Quelle peut être l'attitude israélienne dans le cas où un règlement de la crise laisserait intacte la machine de guerre irakienne?**

— Il y a un risque réel d'une entrée en première ligne d'Israël, surtout dans la phase transitoire jusqu'au retrait du Koweït. Sur le long terme, on peut penser que les Américains et plusieurs membres du Conseil de sécurité ont arrêté un plan pour rendre obsolète l'arsenal militaire irakien, c'est-à-dire pour arrêter un réel transfert de technologie au bénéfice de l'Irak dans les prochaines années.

Recueilli par
François d'ALANÇON